



MISE À JOUR DU LOGICIEL - AVERTISSEMENTS PRÉALABLES

- AVERTISSEMENT PRÉALABLE À LA MISE À JOUR DU LOGICIEL
- RAPPELS GÉNÉRAUX SUR LES MISES À JOUR

↳ AVERTISSEMENT PRÉALABLE À LA MISE À JOUR DU LOGICIEL

Certaines versions de sPAIEctacle apportent des modifications structurelles importantes au logiciel. Ces modifications impliquent parfois que l'utilisateur réalise certaines manipulations ou vérifications AVANT de procéder à la mise à jour.

Aussi, assurez-vous d'avoir effectué les manipulations de préparation décrites dans les documents accompagnant la version. Ces documents sont téléchargeables sur notre site Internet, avec la mise à jour.

» **REMARQUE** Il est nécessaire de quitter la version en cours de sPAIEctacle, avant de lancer l'installation de la mise à jour.

↳ RAPPELS GÉNÉRAUX SUR LES MISES À JOUR

• Avant une mise à jour

À la première ouverture d'une nouvelle version du logiciel, l'utilisateur doit pouvoir sélectionner et ouvrir son fichier de paies, ce qui implique de connaître son nom et son emplacement. Avant d'installer une mise à jour, il est recommandé de noter par écrit ce renseignement :

Dans sPAIEctacle, consulter la fenêtre *A propos de sPAIEctacle* :

- sous Windows : activer les menus *Aide - A propos de sPAIEctacle*. On obtient le chemin d'accès complet en cliquant sur le lien Données.
- sous Mac OSX : activer les menus *sPAIEctacle - A propos de sPAIEctacle*. On obtient le chemin d'accès complet en cliquant sur le lien Données.

• Pendant une mise à jour

À chaque mise à jour, un dialogue propose la *sauvegarde du fichier de paies avant mise à jour*. Il est vivement recommandé d'accepter cette sauvegarde, qui n'entraîne aucune manipulation supplémentaire.

• Après une mise à jour

La mise à jour dans une version supérieure du logiciel n'entraîne pas la mise à jour des éléments de la paie (taux de cotisations, chiffres clés...). La mise à jour du paramétrage du fichier doit être faite par l'utilisateur au fur et à mesure des changements législatifs.

» **RENOVI** Les courriers Privilège contenant les nouveautés législatives et les manipulations à effectuer pour les appliquer sont en ligne dans l'Espace Clients du site sPAIEctacle (www.ghs.fr).



CONFIGURATION MINIMALE

- CONFIGURATION MATÉRIELLE MINIMUM
- SYSTÈMES D'EXPLOITATION WINDOWS
- SYSTÈMES D'EXPLOITATION MACOS
- INSTALLATION MULTIPOSTES

↳ CONFIGURATION MATÉRIELLE MINIMUM

- Processeur : Intel® Core 2 Duo ou supérieur.
- Mémoire RAM minimum : 8 Go.
- Résolution écran : 1280 x 1024 ou supérieur.

**REMARQUE**

Pour les versions multipostes, la configuration minimale est la même pour la machine serveur et les postes clients.
La quantité de mémoire nécessaire va ensuite dépendre du nombre de clients connectés simultanément.

↳ SYSTÈMES D'EXPLOITATION WINDOWS

**ATTENTION**

Attention, la prochaine version du logiciel ne sera pas supportée par les systèmes Windows 7.

Pour rappel, le support Windows 7 est officiellement arrêté par Microsoft depuis le 14/01/20 :

<https://support.microsoft.com/fr-fr/help/4057281/windows-7-support-will-end-on-january-14-2020>

**ATTENTION**

Attention, l'installation de sPAIEctacle n'est possible que sur les systèmes d'exploitation 64bits.

Les ordinateurs exécutant une version 32 bits de Windows ne sont ainsi pas compatibles.

Préalablement à l'installation ou la mise à jour de sPAIEctacle, il convient de vérifier si votre ordinateur exécute une version 32 bits ou 64 bits :

<https://support.microsoft.com/fr-fr/help/827218/how-to-determine-whether-a-computer-is-running-a-32-bit-version-or-64>

sPAIEctacle 7.3.4 est certifié pour les systèmes suivants :

- Windows 10
- Windows Server 2012
- Windows Server 2019

**REMARQUE**

sPAIEctacle n'est pas compatible avec l'option "Server Core" de Windows serveur.

↳ SYSTÈMES D'EXPLOITATION MACOS

sPAIEctacle 7.3.4 est certifié pour les systèmes suivants :

- macOS 10.15
- macOS 10.14
- macOS 10.13

**REMARQUE**

sPAIEctacle n'est pas compatible avec les système Mac OS X antérieures à 10.11.6.

MISE À JOUR SOUS WINDOWS

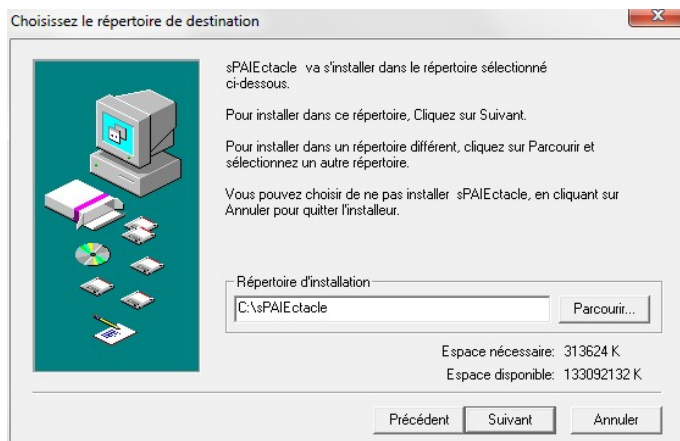
- INSTALLATION DE LA MISE À JOUR SPAIECTACLE
- OUVERTURE DE SPAIECTACLE
- SUPPRESSION DU FICHIER D'INSTALLATION ET DES ANCIENNES VERSIONS DU LOGICIEL

INSTALLATION DE LA MISE À JOUR SPAIECTACLE

ATTENTION Il convient de quitter la version précédente de sPAIEctacle avant de lancer l'installation de la nouvelle version.

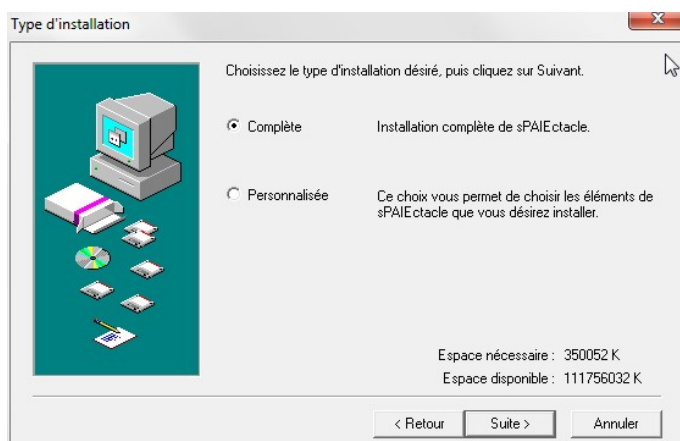
Vous avez téléchargé sur notre site Internet le fichier sPAIEctacleXXX.install.exe. Ce fichier se trouve sur le bureau de votre ordinateur ou dans le dossier que vous avez choisi pour le téléchargement. Le cas échéant, ouvrez ce dossier.

- ▶ Double-cliquer sur l'installeur sPAIEctacleXXX.install.exe
- ▶ Valider les conditions d'utilisation du logiciel en cliquant sur *Oui*.



Le programme propose d'installer le logiciel dans un dossier sPAIEctacle sur le disque C. Toutefois, si l'on désire installer le logiciel dans un autre répertoire :

- ▶ cliquer sur le bouton *Parcourir* ;
- ▶ choisir le répertoire d'installation ;
- ▶ cliquer sur le bouton *OK* pour valider le choix du dossier.
- ▶ Cliquer enfin sur le bouton *Suivant* pour valider le répertoire d'installation.



sPAIEctacle nécessite l'installation, en plus du logiciel, d'un utilitaire d'impression pdf.

Le choix installation "Complète" est donc conseillé.

REMARQUE Pour ne pas installer l'utilitaire d'impression pdf, cocher "Personnalisée". Les fonctions d'envoi par mail des documents de paie et de signature électronique, peuvent ne pas fonctionner.

- ▶ Cliquer sur le bouton *Suivant* pour lancer l'installation.
- ▶ Le programme d'installation s'exécute, puis signale la fin de l'installation par un message. Cliquer alors sur *Fermer* pour quitter le programme d'installation, puis refermer les différentes fenêtres ouvertes.

L'installation est terminée. Vous allez maintenant ouvrir votre fichier de données avec la nouvelle version.

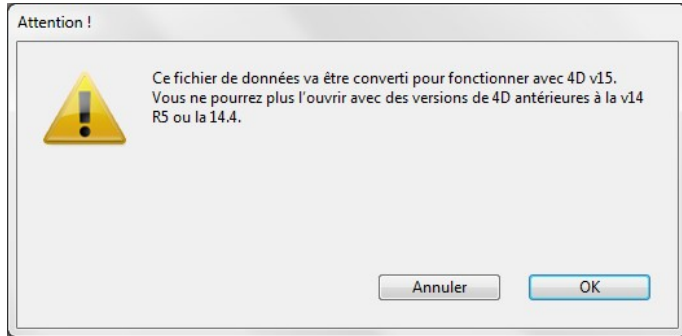


REMARQUE Pour faciliter le lancement de l'application sPAIEctacleXXX.exe, un raccourci s'est créé automatiquement sur le bureau de l'ordinateur.

OUVERTURE DE SPAIECTACLE



▶ Double cliquer sur le raccourci sur le bureau de l'ordinateur pour lancer sPAIEctacle.



En fonction de la version déjà installée, l'alerte ci-contre peut apparaître.

▶ Dans ce cas cliquer sur **OK** pour confirmer.



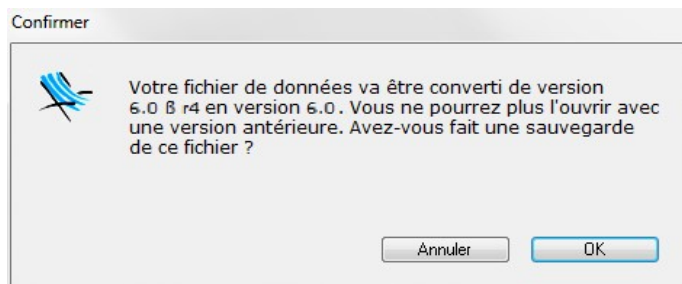
Le logiciel s'ouvre. (Pour les utilisateurs ayant paramétré leur fichier de données avec un mot de passe, une fenêtre de saisie du mot de passe se présente à l'écran).

Une fenêtre *Sauvegarde avant mise à jour* apparaît, demandant à effectuer une sauvegarde du fichier que l'on vient de choisir.

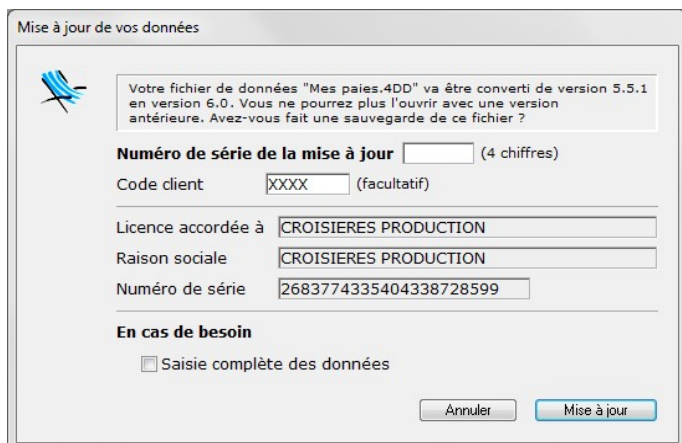
▶ Accepter en cliquant sur *Continuer*.

La sauvegarde s'effectue automatiquement.

En fonction de la version déjà installée, un des deux messages suivants apparaît :



▶ Cliquer sur *OK* pour confirmer la mise à jour.



▶ Entrer le code de mise à jour inscrit sur l'e-mail reçu, puis cliquer sur le bouton *Mise à jour*.

Vous pouvez à présent débiter votre travail. A la prochaine ouverture de sPAIEctacle, vous entrerez directement dans le fichier de données.

» **REMARQUE** sPAIEctacle doit toujours être ouvert en lançant l'application et non en double cliquant sur le fichier de données.

» SUPPRESSION DU FICHER D'INSTALLATION ET DES ANCIENNES VERSIONS DU LOGICIEL

Une fois l'installation terminée et la mise à jour de vos données effectuée, supprimez le fichier d'installation sPAIEctacleXXX.install.exe. Vous pouvez également supprimer le raccourci vers la précédente version de sPAIEctacle situé sur le bureau.

Pour supprimer les précédentes versions du logiciel, choisissez "Panneau de configuration" dans le menu "Démarrer" de Windows. En fonction de votre version de Windows vous pouvez alors cliquer sur "Ajout et suppression de programmes" ou "Désinstaller un programme". Suivez ensuite la procédure indiquée par Windows.